

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
CABINET DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE
B.P. 1870
BUJUMBURA-BURUNDI**

**MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A TOUS
LES CADRES DE L'ETAT.**

BUJUMBURA, LE 13 AOUT 1999

Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Cadres de l'Etat,

Le mois de juillet a été marqué par des actes de violences que les bandes armées ont perpétrés sur les axes routiers et aux abords de la capitale, causant ainsi des pertes en vies humaines et un certain nombre de dégâts matériels.

Par ailleurs, les difficultés d'ordre socio-économique ont continué à peser lourdement sur les conditions de vie. La faiblesse de nos réserves de change a fait que les importations ont fortement ralenti, provoquant ainsi un affaiblissement de notre monnaie et une hausse des prix de certains produits.

Cette situation s'est produite au moment où beaucoup de gens s'interrogent sur ce que sera l'issue des négociations d'Arusha. La dernière session des négociations a effectivement montré que tout n'était pas au beau fixe à Arusha.

Dans ce contexte, l'on comprend aisément que l'opinion publique exprime, à travers les divers canaux d'expression et de concertation, un certain nombre d'interrogations en rapport avec l'état de sécurité, le processus de paix et les conditions de vie socio-économique. Ces préoccupations sont légitimes.

Aux cadres de l'Etat qui, avec les autres couches de la population, s'interrogent sur le présent et le devenir de leur pays, Nous voudrions profiter de cette heureuse occasion pour apporter un éclairage sur toutes ces questions et tracer des orientations sur la conduite à tenir.

1. A PROPOS DE L'ÉTAT DE SECURITE.

Hier, aujourd'hui et demain, la sécurité est la première priorité parmi les actions du Gouvernement. Particulièrement en ces temps de crise, les pouvoirs publics ont la mission première d'assurer aux citoyens le maximum de sécurité, aussi bien dans leurs personnes que dans leurs biens.

Conformément à ce principe qui fonde, avant tout autre, la légitimité de tous les Etats du monde, le Gouvernement ne ménage aucun effort pour ramener la sécurité là où elle est menacée ou lorsqu'elle a été perturbée. Voilà pourquoi depuis deux ans, nous avons pris des mesures importantes en vue de renforcer la capacité de l'Etat burundais à faire face aux défis qui lui étaient lancés en matière de sécurité.

A cet égard, nous nous félicitons de l'enthousiasme et de l'abnégation avec lesquels le peuple burundais en général et les catégories sociales concernées en particulier ont positivement répondu aux diverses sollicitations.

Cela fonde le Gouvernement à croire que, même demain si le besoin commande que la population soit sollicitée pour encore plus d'engagement en faveur de la paix et de la sécurité, son appel sera entendu.

Nous voudrions inviter instamment les cadres de l'Etat à intérioriser que la gestion de la sécurité est une entreprise extrêmement complexe et difficile. Personne n'a le droit, sous peine d'irresponsabilité coupable, de simplifier et de prendre à la légère la problématique de la sécurité.

Dans une région comme la nôtre, la question de sécurité se pose en termes de vie ou de mort pour des populations entières. Les acteurs de telles catastrophes ne manquent pas.

Comme chacun le sait, notre région a la caractéristique presque unique au monde de compter en son sein des armées entières qui se sont fondues dans la nature, avec les hommes et les armes.

Dans cette même région, l'idéologie et le crime du génocide se sont fortement implantés. Des milices et divers groupes armés de génocidaires et de criminels avérés se sont constitués et se sont militairement organisés, en vue de poursuivre et de parachever leurs forfaits.

Dès lors, gérer les questions de sécurité revient à s'organiser pour faire face à toutes ces causes d'insécurité. Parmi ces causes, il y en a qui sont prévisibles et d'autres qui sont imprévisibles.

En ce qui concerne plus précisément notre pays, il est fort possible qu'en cette période d'instabilité, la rébellion armée et tous les fauteurs de troubles cherchent à accroître l'insécurité. On doit bien s'organiser pour y faire face.

Dans cette organisation, il y a des principes, une éthique et des attitudes qui doivent être de stricte application. Nous en relèverons seulement trois.

PREMIEREMENT : LA SECURITE EST UNE PREROGATIVE DE L'ÉTAT ET DE PERSONNE D'AUTRE.

Nous tenons à indiquer clairement, à l'intention des cadres de l'Etat, qu'au Burundi, la voie des milices, de quelque couleur qu'elles soient, ne sera jamais tolérée. Quelle que soit l'acuité avec laquelle les problèmes de sécurité peuvent être posés, il n'est pas permis à des groupes privés d'organiser leur sécurité en dehors des pouvoirs publics.

Même si demain, la situation exigeait que la population doive assurer la sécurité les armes à la main, ce serait l'Etat qui l'organiserait et personne d'autre.

Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs les cadres de l'Etat,

Les Barundi doivent faire preuve de lucidité et tirer de l'expérience des autres peuples, les leçons qui s'imposent.

En Afrique, non loin de chez nous, pour avoir confié leur destin à des milices sans foi ni loi, des Etats entiers se sont effondrés. Partout au monde, les milices sont sources de dérapages. Au lieu d'assurer la sécurité, elles terrorisent, tuent, pillent et dégènèrent toujours en règlements de compte.

Le Gouvernement ne tolèrera pas ces désordres. La sécurité est une affaire trop sérieuse pour qu'on la laisse aux mains d'apprentis sorciers qui ne connaissent de la guerre que les batailles gagnées chaque jour sur les comptoirs des bistrots.

DEUXIEMEMENT : DANS UN ENVIRONNEMENT MARQUE PAR TANT DE DIVISIONS ET DE HAINE, LA LUTTE POUR LA SECURITE NE PEUT ABOUTIR QUE SI ELLE EST MENEES D'UNE FAÇON SOLIDAIRE.

Encore une fois, il faut absolument que les Burundi se convainquent que la sécurité sera pour tous ou ne sera pas. La sécurité pour les Batutsi sans qu'il n'en ait pour les Bahutu est tout simplement inconcevable, l'inverse étant tout aussi vrai par ailleurs.

De même, aucune institution ne pourrait à elle seule accomplir valablement l'importante tâche de ramener la paix et la sécurité sans qu'elle ne joigne ses compétences et ses efforts à ceux des autres structures. Tout comme aucune institution ne pourrait réussir le pari de la sécurité sans l'appui et la collaboration de la population bénéficiaire.

Nous engageons donc, une fois de plus, l'administration, les forces de l'ordre et la population à raffermir encore davantage l'indispensable trilogie qu'elles constituent dans le travail de ramener la paix et la sécurité.

TROISIEMEMENT : EN PERIODE DE GUERRE ET PARTICULIEREMENT CETTE GUERRE INTESTINE A LAQUELLE LE BURUNDI A A FAIRE FACE, LA POPULATION ET LES CADRES DE L'ETAT EN PREMIER LIEU, DOIVENT IMPERATIVEMENT S'ABSTENIR DE TOUT CE QUI PRETE MAIN FORTE A L'ENNEMI.

A titre d'exemple, il est interdit, sous peine de trahison, de porter atteinte à l'honneur des institutions chargées de la sécurité.

Il n'est pas permis de colporter, comme cela se fait scandaleusement aujourd'hui même parmi les cadres de l'Etat, les rumeurs, les calomnies et divers propos diffamatoires à l'endroit des autorités, surtout lorsque ces mensonges sont en rapport direct avec la conduite de la guerre.

Il est immoral, quelle que soit la noblesse de la cause qu'on est censé défendre, de faire une exploitation politicienne des souffrances et des épreuves douloureuses que la population endure du fait de la guerre, notamment lorsqu'il s'agit de perte en vies humaines.

Agir de la sorte, c'est reconforter l'ennemi ; c'est scier la branche sur laquelle on est assis.

Dans une matière aussi délicate que la sécurité, les cadres de l'Etat doivent adopter une attitude marquée par le réalisme. Ils doivent comprendre que nous faisons face à une guerre d'un genre singulier, caractérisé par le phénomène du génocide implanté dans toute la sous-région. Pour en venir à bout, il va falloir s'organiser avec intelligence et méthode.

Le Burundi en a les moyens et nous disposons de capacités humaines et matérielles nécessaires pour endiguer ce fléau. Mais pour cela, il faudra aussi que les cadres de l'Etat s'interdisent de tomber dans le sectarisme, l'anarchie et tout ce qui conduit à couler son propre navire.

2. QUELLES PERSPECTIVES POUR LE PROCESSUS DE PAIX ?

Le processus de paix qui est mené depuis deux ans maintenant a déjà atteint des résultats appréciables. En effet, aussi bien dans son volet intérieur qu'extérieur, une étape importante a été franchie.

Sur le plan intérieur, le débat national a débouché sur un projet de société susceptible de rallier toutes les forces politiques et conduire réellement le pays à une paix durable et à la réconciliation.

Sur le plan extérieur, les négociations d'Arusha ont offert une tribune précieuse pour le dialogue entre diverses tendances.

Là aussi, les résultats atteints sont encourageants. En témoignent l'importance des questions comme le génocide, le système démocratique, la paix et la sécurité pour tous qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour.

Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Cadres de l'Etat,

Les résultats déjà atteints ne peuvent pas nous faire perdre de vue que le processus de paix surtout dans son volet externe se heurte à un certain nombre de difficultés.

Tout d'abord, les négociations d'Arusha se mènent dans un climat de violence. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu, il manquera toujours aux débats d'Arusha un minimum de sérénité et de confiance entre les différentes parties.

Ensuite, il y a lieu de noter que l'absence de certains groupes armés à ces négociations risque à terme d'en compromettre toute issue heureuse.

De même, les problèmes de méthodologie et de communication constituent de sérieux handicaps au bord du déroulement des négociations d'Arusha.

Enfin, le comportement peu responsable de certains acteurs burundais qui s'adonnent plus à la spéculation qu'à la recherche de la paix est un obstacle supplémentaire au bon déroulement des négociations d'Arusha.

On ne peut pas non plus passer sous silence certaines attitudes et prises de positions peu rationnelles et en tout cas contre-productives qu'on observe de la part de la communauté internationale.

Les difficultés qui sont de nature à compromettre le bon déroulement des négociations d'Arusha ne manquent donc pas. Peut-on dire que ce processus est bloqué pour autant ? Nous pensons que non.

Tout simplement, nous sommes arrivés à un stade où, surtout avec ces difficultés qui sont réelles, les Burundi s'interrogent légitimement pour savoir vers quelles perspectives ces négociations vont mener le pays.

Dans cette ambiance d'inquiétude et même d'incertitude, certaines personnes se demandent si nous allons poursuivre les négociations d'Arusha. A cette question, nous voudrions affirmer sans hésitation aucune que nous poursuivons ces négociations, avec la ferme volonté de les faire aboutir.

Cette détermination est d'autant plus grande qu'avec le travail qui a été accompli dans le cadre du partenariat intérieur pour la paix, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale qui ont en définitive la responsabilité de conduire ce processus à bon port ne vont pas à Arusha les mains vides. Elles y vont avec un projet de société porteur de paix qui a été mûrement réfléchi.

Ce projet sera défendu et discuté avec les autres partenaires, dans le but de le rendre encore plus capable de soutenir la dynamique du retour à la paix.

En ce moment où se joue l'avenir de notre pays, je voudrais inviter les Burundi et particulièrement les cadres de l'Etat à avoir plus de confiance en eux-mêmes. Qu'ils se convainquent que la paix qu'ils recherchent est avant tout leur affaire et que rien ni personne n'a le pouvoir de leur renier ce droit inaliénable.

Si donc demain, les négociations d'Arusha aboutissent à un accord qui engage réellement le pays dans la voie de la paix, les Burundi avanceront.

Si Arusha propose au peuple burundais un compromis qui ne soit pas porteur de paix, il reviendra aux Burundi eux-mêmes de l'apprécier et de déterminer souverainement la suite à y réserver.

Le Burundi et son avenir appartiennent aux Burundi. Dès lors, au lieu d'être pris de peur et de tomber dans la panique, les Burundi doivent définir ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas. Ils doivent tracer en toute sérénité la limite entre ce qu'ils considèrent comme acceptable et ce qui est inacceptable.

Il ne faut pas envisager les négociations d'Arusha comme une fatalité. Le sort du Burundi ne doit pas être suspendu au verdict d'Arusha. Nous ne sommes pas allés aux négociations comme devant un tribunal d'où nous devons sortir vainqueurs ou vaincus.

Si demain, pour une raison ou une autre, les négociations d'Arusha s'arrêtent ou échouent complètement, les Burundi ne devront pas avoir le sentiment de la catastrophe. Ils devront, avec la même détermination, scruter d'autres voies, jusqu'au recouvrement effectif de la paix. Car, cette paix-là, les Burundi la recherchent pour eux-mêmes et non pour personne d'autre.

Cela exige de tout un chacun, à commencer par les cadres de l'Etat, de faire preuve de maturité. Il faut notamment rompre avec certains comportements qui frisent l'irresponsabilité. Il faut que cessent notamment les manipulations éhontées qu'on observe dans certains milieux sur la question des négociations, croyant s'adonner ainsi au jeu politique.

En cette matière, il n'y a pas de jeu. Les Burundi retrouveront la paix ensemble ou c'est l'ensemble qui perdra les chances de renouer avec la paix et la prospérité.

3. CONCERNANT LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE.

La situation économique et sociale qui prévaut est caractérisée par une série de difficultés bien connues. Avec le gel de la coopération internationale et la faiblesse de nos exportations, les réserves de change se sont considérablement amenuisées. Les cadres de l'Etat doivent appréhender cette situation avec le maximum de réalisme. Il apparaît manifestement que les efforts pour redresser cet état de choses risquent plutôt de prendre du temps. Face à de telles difficultés, que faut-il faire ?

Excellences Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Cadres de l'Etat,

Il y a d'abord ce qu'il ne faut pas faire. Il ne faut pas se décourager ou tomber dans le désarroi, ce serait prêter le flanc à l'ennemi. La guerre économique fait partie intégrante de la guerre à laquelle le Burundi fait face depuis un certain nombre d'années. L'on doit la mener avec courage et lucidité.

De même, il ne faut pas se laisser prendre aux manœuvres sordides des pêcheurs en eaux troubles.

Par manque de projet ou de vision politique à proposer, certaines personnes profitent des difficultés socio-économiques pour s'adonner à une véritable campagne d'intoxication. Cela relève du cynisme.

Car, outre qu'il freine l'élan de la population dans ses efforts pour faire face à la situation, pareil discours n'apporte aucune solution aux problèmes qui sont posés.

Plus positivement, nous demandons aux cadres de l'Etat de faire preuve de réalisme et de s'organiser patiemment pour s'en sortir. Il est demandé aux cadres de l'Etat de consolider l'esprit de résistance. Demain, la guerre peut mettre notre pays dans une situation encore plus délicate. Nous ne capitulerons pas pour autant.

De même, il faut absolument innover les méthodes de travail et se départir de certaines conceptions du passé. Le Burundi, comme les autres pays du monde, doit assumer son destin.

Dans le contexte actuel, il sera amené à compter sur ses propres forces et non sur la manne d'une coopération internationale devenue de plus en plus hypothétique.

Dans le secteur socio-économique comme celui de la sécurité, les Burundi doivent agir ensemble et travailler dans la même direction. Ils doivent également faire face solidairement aux difficultés de l'heure. Dans ce cadre, ils doivent s'opposer avec vigueur et fermeté à ceux qui veulent profiter de la situation pour s'enrichir inconsidérément à leurs dépens.

Pour sa part, le Gouvernement est décidé à réprimer par tous les moyens les phénomènes pervers de fraude, de spéculation et de corruption. Au besoin, il va se doter d'un arsenal juridique plus complet et plus répressif pour que ces crimes soient punis à la hauteur des dégâts et des souffrances qu'ils causent.

Bien entendu, la lutte contre ces fléaux ne peut réussir que si elle est comprise comme une action de solidarité nationale de grande envergure.

Enfin, j'engage les cadres de l'Etat à rester au travail et à ne pas céder à la démobilisation. Etant donné le contexte spécifique dans lequel nous évoluons actuellement, nous allons certainement connaître une période propice aux rumeurs et aux spéculations. Tout cela ne doit pas distraire les cadres de l'Etat. Pour faire face à la situation socio-économique, il est primordial que les services publics continuent à être rendus et que les programmes du Gouvernement soient réalisés dans toute la mesure de nos possibilités.

En conclusion, il faut noter que l'évolution actuelle de notre pays se heurte à des difficultés réelles aussi bien en matière de sécurité que du point de vue des conditions socio-économiques.

Dans ces conditions, il s'entend que le processus de paix lui-même soit en butte à des obstacles de taille.

Ces conditions peuvent se compliquer davantage au cours des jours qui viennent. Je demande aux cadres de l'Etat de le savoir et d'adopter des attitudes conséquentes. Les moyens pour y faire face sont à la portée du pays. Mais plus que les moyens, c'est la conscience qui compte. L'on doit à tout prix éviter les dérapages et les démarches suicidaires d'autodestruction.

JE VOUS REMERCIE.